



16ème législature

| | | |
|--|--|--|
| Question N° : 16560 | De M. Olivier Serva (Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires - Guadeloupe) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Travail, santé et solidarités | | Ministère attributaire > Santé et prévention |
| Rubrique >outre-mer | Tête d'analyse >Déclinaison du plan contre l'infertilité en Guadeloupe et Martinique | Analyse > Déclinaison du plan contre l'infertilité en Guadeloupe et Martinique. |
| Question publiée au JO le : 26/03/2024 Date de changement d'attribution : 02/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat) | | |

Texte de la question

M. Olivier Serva interroge Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur le phénomène de vieillissement de la population qui affecte spécifiquement les territoires de la Guadeloupe et de la Martinique et sur la déclinaison du plan contre l'infertilité sur ces territoires. En effet, selon une étude de l'Insee parue le 24 novembre 2022, si l'espérance de vie augmente, le vieillissement de la population se poursuit également en Guadeloupe. En 2023, les Guadeloupéens âgés de 60 ans et plus, représentaient 30 % de la population contre 21 % en 2013. Au cours de la dernière décennie, l'île a perdu en moyenne 0,7 % de sa population par an, soit une diminution totale de plus de 26 000 habitants. Selon les projections de l'Insee, d'ici 2070, le nombre de Guadeloupéens sera de 241 500, soit une diminution de 146 200 par rapport à 2018. La population diminuerait en moyenne de 0,9 % par an entre 2018 et 2070, un rythme plus important que celui observé entre 2013 et 2018 (-0,7 %). Cette tendance à la baisse se maintiendrait alors jusqu'en 2070. En revanche, la situation en France hexagonale serait différente. La population ne commencerait à décroître qu'à partir de 2044, avec un solde migratoire insuffisant pour compenser le déficit naturel qui apparaîtrait à partir de 2035. Sur l'ensemble de la période 2018-2070, la Guadeloupe ainsi que la Martinique connaîtraient les deux plus importantes baisses de population parmi les régions françaises. Il lui demande donc des informations sur la déclinaison sur ces territoires d'outre-mer du plan contre l'infertilité et du réarmement démographique annoncé par le Président de la République le 16 janvier 2024, dans ce contexte de vieillissement démographique accéléré en Guadeloupe et en Martinique.